

Dossier : « Réparation du Pont Al Plantche à Ayeneux »

Pour la bonne compréhension de ce dossier, nous vous en présentons les différentes phases selon l'ordre chronologique.

1re Phase : Réparation du Pont situé rue Pont al Plantche à Ayeneux.

« Ce marché est un marché public de travaux ayant pour objet principal, la réparation du pont, de sa voûte et des berges en amont suite aux dégâts dus aux inondations de juillet 2021 ».

30/11/2022. Approbation par le Collège du cahier des charges « Réparation du pont situé rue Pont Al Plantche à Ayeneux ». Montant estimé : 21.780 € tva. 4 firmes consultées.

28/12/2022. Attribution par le Collège du marché « Réparation du pont situé rue Pont Al Plantche à Ayeneux » à la seule offre reçue, soit Entreprise Générale Gustave et Yves LIEGEOIS pour la somme de 38.252 € tva.

Dans ce document, on pouvait notamment y lire :

P.9 « Le délai d'exécution est de 30 jours ouvrables et les travaux doivent être réalisés, au plus tard, pour le 15 mai 2023 ».

P.10 « Le délai de garantie pour ces travaux est de **24 mois calendrier !** »

p.12 « Les travaux peuvent être décrits suivant cette chronologie :

Poste 1 : Abatage d'un gros arbre et assouchement dans la mesure du possible, sans déstabilisation ou destruction de la berge dans lequel il est ancré.

Abatage et assouchement de plusieurs (3) petits arbres ancrés aussi dans les 2 berges.

Poste 2 : Après la pose d'un rideau séparant les eaux de la zone de travail, réalisation d'un coffrage avec ferrailage pour la semelle de fondation en rive droite depuis l'aplomb de la première clef de voûte subsistante jusqu'à la berge, sur une profondeur de 1 mètre et la longueur qui devra subir des réparations structurelles. Depuis le point d'aplomb précédemment cité, la semelle reviendra à la berge 1.5 m en amont.

Poste 3 : Remplacement des clefs de voûte manquantes (2) et remplissage de maçonnerie à l'arrière de celles-ci ou en béton riche 300 kg/m³, granulats 0/15.

Poste 4 : Réparations ponctuelles dans la voûte du pont et démontage du rideau de séparation des eaux.

Poste 5 : Pose d'un enrochement sur les 2 rives sur une longueur de 3 m avec des éléments de même gabarit que ceux présents actuellement en rive droite. »

22/08/2023. Lors de la déviation du ruisseau, il est constaté des manques au niveau des fondations du pont et que cette situation nécessite l'avis technique d'un expert.

06/09/2023. Le Collège approuve la requête de l'entrepreneur de suspendre le marché « Réparation du pont situé rue Pont Al Plantche à Ayeneux ».

2e Phase : Rapport d'inspection et Fermeture du Pont à la Circulation

04/09/2023. En suite à une demande de l'administration communale, le service « Mobilité et Infrastructures » du Service Public de Wallonie réalise l'inspection visuelle de l'ouvrage et « **attire l'attention sur le fait que la stabilité du pont n'est pas assurée et recommande vivement de le fermer à la circulation dans les meilleurs délais dans l'attente de sa réparation** ».

06/09/2023. Ce service remet son rapport confirmant ses recommandations verbales. Il rappelle que l'entreprise en charge des travaux a mis à sec une partie du ruisseau et a constaté que les fondations

semblaient plus endommagées qu'initialement prévu et a arrêté ses travaux dans l'attente d'un avis sur les mesures à prendre.

Le rapport signale de nombreuses déficiences et conclut « **La longueur de ce pont étant de 7.20 m, sa stabilité n'est donc absolument plus garantie et, comme déjà mentionné verbalement le jour de notre visite, cet ouvrage doit être fermé à la circulation au plus vite** ».

Après avoir préconisé des méthodes de réparation, il recommande de « **procéder avec prudence pour la réparation de cet ouvrage étant donné sa grande instabilité** ».

En outre, il ajoute qu'« **idéalement, il serait utile, afin d'assurer la pérennité de l'ouvrage à long terme de mettre en place un système d'étanchéité en partie supérieure. Cela représente bien évidemment un coût bien plus important que les travaux actuellement en cours** ».

3e Phase : Stabilisation du Pont situé rue Pont al Plantche

Le présent marché vise des travaux de stabilisations du pont par la réparation des culées et du fond du cours d'eau. Le but est d'avoir un ensemble résistant au passage de l'eau et capable d'assurer la stabilité de l'ouvrage.

En suite au rapport de l'inspection, le Collège lance un nouveau marché de travaux.

08/11/2023. Approbation par le Collège du cahier des charges « Stabilisation du Pont situé rue Pont Al Plantche ». Montant estimé : 34.001 € tva selon les consultations préalables établies auprès d'entrepreneurs — (7 firmes consultées).

Les travaux à réaliser sont les suivants :

Installation de chantier et sécurisation du site ;

Réalisation d'un batardeau en amont afin de dévier les eaux avec pompage du flux résiduel. Pour cette opération, des éléments d'encrochements présents seront probablement à enlever ;

Travaux sur le fond du ruisseau : reprofilage, coffrage d'une dalle allant jusqu'à la bêche amont (2 m) et en aval (1 m) ;

Travaux aux pieds des culées : Rempiètement sous les murs latéraux, coffrage de ceux-ci à partir du coffrage du fond ;

Bétonnage aux pieds des culées et en fond avec ajout de moellons pour garantir une rugosité au cours d'eau ;

Enlèvement des éléments de gestion de l'eau ;

Remise en état des berges et placement d'encrochement en amont de la zone.

Démontage de l'installation de chantier

29/11/2023. Attribution par le Collège du marché « Stabilisation du Pont situé rue Pont Al Plantche » à Comurex SRL pour la somme de 34.204 € tva. (une 2^e offre à 217.060 € tva !).

Dans la délibération du conseil communal du 18/12/2023, on signale un montant de 48.470 € qui est le coût du pont sur un sentier proche !

05/12/2023. Alors que le cahier des charges prévoit que « les travaux doivent être réalisés pour le mois de février 2024 », l'adjudicataire estime que :

- 40 jours est un délai d'exécution ne pouvant débuter avant la mi-mai 2024 ;
- le système de pompage proposé dans le cahier des charges ne convient pas pour une exécution rapide des travaux ;

Après discussion avec l'adjudicataire, le Collège **convient d'arrêter le marché** et de relancer une procédure lors du prochain Conseil communal.

4e Phase : Stabilisation du Pont situé rue Pont al Plantche (Version 2)

Le présent marché vise des travaux de stabilisations du pont par la réparation des culées et du fond du cours d'eau. Le but est d'avoir un ensemble résistant au passage de l'eau et capable d'assurer la stabilité de l'ouvrage.

Au vu des nouveaux montants, le dossier est pour la première fois mis à l'ordre du jour du Conseil communal.

18/12/2023. Par 14 voix pour (majorité) et 8 abstentions (opposition), le Conseil communal approuve la deuxième version du cahier des charges « Stabilisation du Pont situé rue Pont Al Plantche ».

Montant : 123.260 € tvac selon l'estimation jointe au cahier des charges, 128.160 tvac après correction à la demande de l'Échevine (4 firmes consultées).

Les travaux à réaliser sont les suivants :

1) Mise en place du chantier — installation –

Ce poste est à décrire par le soumissionnaire.

2) Mise en place d'un système de déviation des eaux

La solution est à décrire par le soumissionnaire. L'adjudicataire devra pouvoir travailler à sec, et utiliser un système provoquant le moins de nuisances sonores pour les riverains.

3) Terrassement des pieds des culées, sur une profondeur de 50 cm minimum sous le fond actuel

4) Coffrage vertical des pieds de culée depuis le fond du terrassement jusqu'à 35 cm au-dessus du fond actuel, soit minimum 85 centimètres

5) Ferrailage vertical en maillage 10 X 10 épaisseur 8 mm sur l'ensemble de la zone coffrée

6) Tranche conditionnelle

Placement d'un ferrailage horizontal sous le pied de culée, en fonction du matériau présent. Cette tranche sera levée à condition que si lors de l'exécution du chantier l'adjudicataire devait constater que le fond du pied de culée est creux.

7) Bétonnage des coffrages avec du béton C30/37 colloïdal, béton vibré de sorte à remplir les interstices, et minimum 15 cm de recouvrement du ferrailage

8) Démontage et reprofilage du fond du cours d'eau

9) Enrochement linéaire transverse 1 mètre après la voûte aval, débordement vertical de 15 cm de l'enrochement.

10) Démontage de l'installation de déviation des eaux

11) Démontage de l'installation de chantier

Ce poste est à décrire par le soumissionnaire.

La visite sur site préalable à la remise de l'offre est obligatoire. Le soumissionnaire **garantira les éléments placés pour une période de 10 ans.**

27/12/2023. Attribution par le Collège du marché « Stabilisation du Pont situé rue Pont Al Plantche » à Comurex SRL pour la somme de 78.274 € tvac (une 2^e offre à 149.483 € tvac !).

5e Phase : Réalisation des Travaux

Les travaux exécutés au mois de février permettent la réouverture du pont annoncée le 27 février 2024.